

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

**délibération :
D_2026_9_13**

Nombre de délégués en exercice
: 32

Présents : 25

Votants : 29

**Objet : Examen d'une demande
d'aide au dispositif TPE PME**

L' an deux mille vingt six, le lundi 21 septembre à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle Cévennes - Communauté de communes, 8 route du Vivarais Siège administratif R+2 à LES VANS, sous la présidence de Monsieur ROBERT Lionnel, Le Président.

Date de convocation du : 15 Septembre 2026

Titulaires : Monsieur BORIE Jean-François, Madame BASTIDE Bérengère, Monsieur BRUYERE- ISNARD Thierry, Monsieur ROCHE Bruno, Madame DESCHANELS Georgette, Madame LASSALAZ- BORELLY Françoise, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionnel, Monsieur COMPAGNE Jacques, Madame CHALVET Eliane, Monsieur ROBERT Xavier, Monsieur COLOM-Y-CANALS François, Monsieur CAPIOD Thierry, Monsieur DESMARECAUX Jean-Philippe, Madame MILLET Cécile, Madame BISCARAT Marie-Hélène, Madame FOURNIER Claudine, Monsieur PRADIER Eric, Monsieur BETTING Dominique

Suppléant(s) en situation délibérante : Madame CASTOR Pascale

Pouvoirs :

Monsieur ROGIER Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur BORIE Jean-François
Madame BASTIDE ESCHALIER Cathy a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien
Monsieur AUBANEL Jean a donné pouvoir à Monsieur DESMARECAUX Jean-Philippe
Madame CHAZE PLATON Géraldine a donné pouvoir à Monsieur MANIFACIER Christian

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE ESCHALIER Cathy, Madame HOURS RAMPONT Cathy, Monsieur AUBANEL Jean, Madame CHAZE PLATON Géraldine, Monsieur LE ROUX Thierry, Monsieur AYGLON Philippe, Monsieur LAURANT Thierry

Secrétaire de Séance : Monsieur Christian MANIFACIER

Monsieur Thierry BRUYÈRE ISNARD, Vice-président au développement économique indique que la Communauté de communes est sollicitée pour accorder une subvention au titre du règlement d'aide aux TPE / PME, cumulable avec l'aide régionale, pour laquelle la Communauté de communes a signé une convention.

La SARL Kay Burger, sollicite une aide pour l'aménagement du futur restaurant situé au 24 place Léopold Ollier, aux Vans. Le projet consiste à la création d'un restaurant de burgers artisanaux de qualité avec l'utilisation de produits locaux et de saison. Le restaurant sera ouvert à l'année.

Dépenses totales de 64 669,58€ dont 50 000€ sont éligibles au règlement d'aides aux TPE PME. Demande de subvention de 5 000€ auprès de la Communauté de communes (10%) et 10 000€ auprès de la Région (20%). Le dossier est complet et le projet est éligible au regard du règlement d'aides.

Les dépenses sont constituées de travaux d'électricité, travaux d'aménagement intérieur et rénovation de la partie sanitaire, d'acquisition de matériel professionnel et de création d'une enseigne.

Après consultation, la commune des Vans a rendu un avis favorable.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'attribution d'une subvention de 5 000€ soit 10% de la dépense éligible au bénéfice de la SARL Kay Burger,
- **AUTORISE** le Président à signer tous documents relatifs à cette opération et prendre toutes les mesures nécessaires.

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, M. Lionnel ROBERT

Envoyé en préfecture le 24/09/2026

Reçu en préfecture le 24/09/2026

Publié le

ID : 007-200039832-20260921-D_2026_9_13-DE



Emis le 21/09/2026, transmis en sous-préfecture et rendu
exécutoire le